



## Avenant aux conditions d'utilisation.

Rappel des principales conditions : Vous avez choisi d'adhérer à la plate-forme bilingue anglais/français [www.Frenchpleinairpainters.com](http://www.Frenchpleinairpainters.com)

Ce site créé par l'association **Festival Cultures Croisées** régie par loi 1901, organisatrice du Festival International de peinture en plein air sur grand format a pour but de réunir et rendre visible pour la communauté internationale l'activité des peintures en plein air en France.

*La présente adhésion constitue une participation aux frais de construction et d'organisation de la plate-forme. Les financements de la plate-forme seront multiples, mais vos cotisations est très importantes pour la pérennité de nos services .*

Votre adhésion à la plateforme ne signifie pas l'adhésion à l'Association Festival Cultures Croisées. Cette plate-forme est un service proposé aux artistes et cette adhésion une cotisation annuelle pour bénéficier des services et avantages de la plateforme.

Vous n'aurez donc aucune obligation vis à vis de l'Association Festival Cultures Croisées , n'en deviendrez pas bénévole et ne serez pas sollicité pour aucune obligation légale de l'association.

La plate-forme vous offre:

- La présentations d'artistes professionnael vivant ou peignant en France se reconnaissant comme pratiquant les Plein Airs d'une façon soutenue..
- Les événements dédiés à la peinture en plein air qui se dérouleront en France
- Les stages et programmes d'enseignement proposés par nos membres
- L'accès en avant première vers des appels à candidature aux résidences d'artistes en France et à l'étranger.
- L'agenda des sorties des membres fermées ou ouvertes aux jeunes peintres ou aux peintres amateurs souhaitant se joindre à ces activités.
- **Les avantages chez nos partenaires commerciaux avec qui on a négocié ou on aura négocié les remises spécifiques. Pour vous faire bénéficier de ces avantages nous avons besoin parfois de pouvoir transmettre vos coordonnées à ces partenaires, merci de nous signer l'autorisation ci-jointe et nous la retourner. Un compte spécifique du bénéficiaire vous sera crée parle le (les) partenaire (s) et vous serez informé(é) des conditions spécifiques pour bénéficier des réductions.**
- **La réduction est soumise au renouvellement de votre cotisation annuelle, a chaque prochaine année calendaire au mois de mars nous sommes en droit de communiquer à nos partenaires si vous êtes toujours adhérent de la plateforme et avez le droit à la réduction ou pas.**

Rendez-vous sur le document joint pour signer votre autorisation de transmission des données et nous la retourner si vous voulez bénéficier des avantages.

*Siège Sociale Maison des association du 9e, 54 rue Pigalle 75009 Paris adresse de correspondance 5 rue du Commerce 27630 Fourges, Vexin-sur-Epte*

[www.festival-cultures-croisees.ru](http://www.festival-cultures-croisees.ru) siret508646627-00010